



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 3 avril 2020

Convocation des conseillers :
le 3 avril 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 avril 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 4.1. Immeuble rue L. Metz, 1 (Bridderhaus) - rénovation intégrale ; devis ; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 9 800 000 € concernant le projet « Immeuble rue L. Metz, 1 - rénovation intégrale »;

Considérant qu'un crédit de 4 000 000 € est inscrit à l'article 4/831/221311/19055 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,

**approuve
avec 13 voix oui et 6 non**

le devis estimatif de 9 800 000 € concernant le projet « Immeuble rue L. Metz, 1 - rénovation intégrale ».

en séance

date qu'en tête